

Questions orales

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, à compter de janvier et de février, j'ai eu des entretiens avec tous les présidents des syndicats et des sociétés céréalières et d'autres gens de ce secteur dans l'Ouest, afin de discuter de cette situation et de tenter de m'assurer que tout le monde, essentiellement, comprenait la situation comme nous la percevions au gouvernement et était conscient des graves problèmes auxquels nous devons faire face au niveau international.

Comme nous l'avons déclaré hier à Winnipeg, j'ai compris que le gouvernement pourrait apporter son aide davantage sur une base individuelle. En fait, c'est ce que nous voudrions faire. Cependant, quand on songe aux 580 millions de dollars qui sont mis en circulation au commencement de la saison des semences, cette somme aidera grandement les agriculteurs de l'Ouest à ensemercer ce printemps.

LES VERSEMENTS D'APPOINT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, dans ses pourparlers avec ces associations à l'heure actuelle et à l'avenir, le ministre envisagera-t-il d'effectuer des versements d'appoint pour les bas prix céréalières auxquels nous nous attendons, comme solution pour faire face à la crise?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, il est vrai que les crédits qui ont été annoncés hier au titre de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest s'appliquent à la campagne agricole actuelle. Il reste à planter et à récolter la récolte pour laquelle les prix initiaux ont été annoncés il y a une semaine. Je ne crois pas que nous voulions brûler les étapes.

Le montant qui pourrait être versé au titre de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest l'année prochaine pourrait être important. Nous voudrions signaler à nouveau que c'est le gouvernement actuel—et il faut accorder aux deux partis d'opposition un certain mérite—qui a modifié la Loi, afin que les agriculteurs des Prairies puissent toucher cet argent au moment où ils en ont le plus besoin, c'est-à-dire avant les semences de printemps.

Je tiens à ajouter que nous espérons que ces chèques seront postés dès vendredi ou d'ici la fin de la semaine prochaine au plus tard. Quoi qu'il en soit, ce sera bien avant le 1^{er} mai.

* * *

LE MULTICULTURALISME

LA CONFÉRENCE DE TORONTO—LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, c'est au ministre d'État chargé du Multiculturalisme que je m'adresse. Lors de la conférence à laquelle ils participaient samedi dernier à Toronto, des membres d'organismes socio-culturels ont dit s'inquiéter de ce que les nouvelles initiatives prises au niveau du multiculturalisme et des affaires vont priver de ressources certains excellents programmes de Multiculturalisme Canada. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si ces inquiétudes sont fondées?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, cette conférence a remporté indéniablement

un succès retentissant. Elle a permis à des délégués représentant toutes les régions du Canada de formuler de nombreuses recommandations utiles, de fixer de nouvelles orientations et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Je tiens à donner au député l'assurance qu'aucune de ces perspectives ou de ces orientations nouvelles que nous discutons actuellement avec les membres de la communauté ethnoculturelle ne vont enlever quoi que ce soit à nos très utiles programmes actuels. Elles vont au contraire renforcer notre volonté d'assumer l'égalité des chances à tous les Canadiens dans tous les domaines de l'économie et partout au Canada.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LES MINORITÉS—ON DEMANDE UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Nous avons reçu aujourd'hui le quinzième rapport du Commissaire aux langues officielles, et il existe des problèmes sérieux au niveau des politiques et des programmes de langue officielle, tant dans la prestation des services que dans les politiques de ce gouvernement.

La situation des groupes minoritaires de langue officielle est critique et désastreuse. Seriez-vous prêt aujourd'hui à demander qu'une commission royale d'enquête soit constituée pour étudier tout ce dossier afin d'apporter des solutions rapides et efficaces aux problèmes que nous vivons dans les provinces?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je présume que mon ami fait allusion au rapport du Commissaire aux langues officielles. Eh bien, oui, effectivement. L'an dernier, monsieur le Président, suite à la réception du rapport, j'ai mis sur pied un comité de sous-ministres seniors pour traiter de ce problème et dresser les grandes lignes d'un programme d'action de nature à favoriser davantage la mise en application et l'épanouissement des deux langues officielles au Canada et leur utilisation de façon quotidienne. Il me fait plaisir d'aviser mon ami que le Comité a fait rapport. Nous sommes maintenant au niveau ministériel, et dans un avenir rapproché, je pense que le gouvernement sera en mesure de faire des déclarations importantes au sujet de ce deuxième volet, si vous voulez, d'un programme d'action en faveur des langues officielles.

LE DROIT DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX DE TRAVAILLER EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS—LES CADRES SUPÉRIEURS—LES MESURES QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, étant donné les droits des fonctionnaires fédéraux d'effectuer leur travail quotidien soit en français, soit en anglais, étant donné que le Commissaire aux langues officielles a critiqué le Bureau du premier ministre, une critique assez sévère à l'égard d'employés parmi les cadres supérieurs—le Commissaire critique le premier ministre parce qu'il dit que 10 des cadres supérieurs sur 11 sont anglophones—qu'est-ce que le premier ministre va faire pour corriger à la tête, pour donner l'exemple afin que les employés comme ceux qui travaillent à la tête puissent donner l'exemple et qu'on puisse travailler soit en anglais, soit en français dans les bureaux fédéraux?